

Belfort, le 29 mai 2020

Monsieur Florian BOUQUET
Président
Conseil départemental du
Territoire de Belfort
Place de la Révolution française
90000 BELFORT

Monsieur le Président,

Le Ministère de la Santé a annoncé le 11 mai dernier l'attribution d'une prime aux salariés du secteur de l'accompagnement à domicile, qui ont été, et sont encore, exposés, en première ligne, aux risques liés à la crise sanitaire. Des informations contradictoires circulent concernant les modalités de financement de cette prime.

Nous n'insisterons pas sur l'importance cruciale de nos salariés qui, en ces temps de doutes, privés au début de l'épidémie du matériel de protection indispensable, ont néanmoins poursuivi leurs interventions. Vous avez œuvré pour nous doter en masques, ce dont nous vous sommes évidemment reconnaissants. La dotation en chocolats, pour Pâques a, vous le savez, profondément touché nos collègues de terrain.

Vous avez su trouver les mots, à plusieurs reprises, pour saluer cet engagement exemplaire. Vous avez pu compter sur nous, durant toute cette période, dans l'intérêt des personnes fragiles accompagnées et de leurs proches.

Des atermoiements semblent être apparus sur les modalités de versement et de financement de cette prime, avec le renvoi à des discussions entre l'Etat et les Départements, sans calendrier, ni perspective claire. Ceci suscite chez les professionnels du domicile un profond sentiment d'injustice.

Les différentes fédérations qui œuvrent dans notre champ ont saisi par un courrier commun du 13 mai le Premier Ministre, demandant « rapidement des annonces sur les modalités de versement d'une prime aux salariés des services d'aide, des soins et de d'accompagnement à domicile, rétablissant ainsi l'équité de traitement auprès de tous les professionnels du soutien à l'autonomie ».

Cependant, certains Départements, comme l'Essonne, ont d'ores et déjà annoncé un accompagnement financier des SAAD, pour permettre l'octroi d'une telle prime, en attendant un éventuel dispositif national.

.../...

Nous vous savons attaché, personnellement et politiquement, à la qualité de l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées de notre département. Nous ne méconnaissons pas les contraintes financières qui sont les vôtres.

Il nous semble néanmoins qu'il relève du Département, chef de file de l'action sociale, d'être également chef de file de la reconnaissance de l'investissement de nos salariés, en portant cette légitime revendication et en n'attendant pas l'aboutissement des négociations avec l'Etat.

Nos professionnels, si mal payés au regard de leur plus-value sociale, vous le savez, attendent désormais une reconnaissance financière rapide. Cette reconnaissance donnerait tout son sens à celle que les citoyens leur ont donné, tous les soirs, à 20 heures, par leurs applaudissements chaleureux...

Nous comptons vivement sur votre engagement et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre respectueuse considération.

**Les Services d'aide et d'accompagnement
à domicile du Territoire de Belfort**

*ADOMIS, Age d'or services, APASAD Soins +,
ANOA, Arc en ciel Services, AZAE, Bulle d'Oxygène,
Colchique, Domicile 90, Jules Joachim*

Copies à :

- *Monsieur David PHILOT, Préfet du Territoire de Belfort,*
- *Monsieur Ian BOUCARD, député du Territoire de Belfort*
- *Monsieur Michel ZUMKELLER, député du Territoire de Belfort*
- *Monsieur Cédric PERRIN, sénateur du Territoire de Belfort*
- *Monsieur Pierre PRIBILE, directeur général de l'ARS Bourgogne Franche Comté*